

17 mar 2017 -15:47

Appartient à Conseil des ministres du 17 mars 2017

Optimisation de l'administration fédérale : attribution du marché public sur l'inventaire des activités d'étude fédérales

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution du marché public de services portant sur l'inventaire des activités d'étude fédérales et la formulation des possibilités d'amélioration.

Suite à la loi *only once* du 5 mai 2014, les instances publiques fédérales doivent réutiliser les données disponibles et issues de sources dites authentiques au lieu de les réclamer à nouveau aux citoyens et aux entreprises. Ce principe de base conduit non seulement à une importante simplification administrative en matière de création, d'utilisation, de réutilisation et d'échange de données, mais il augmente aussi l'efficacité de l'administration fédérale en supprimant les doublons et il permet une politique d'investissement plus ciblée en fonction des sources authentiques. Cette même logique peut s'appliquer au fonctionnement des services et centres d'études fédéraux.

Ce marché public s'inscrit dans le cadre du trajet 7 du programme d'optimisation de l'administration fédérale (redesign), relatif à l'excellence opérationnelle dans le domaine des services d'études fédéraux.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et
ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
chargé du Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique